



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Abidjan, le 26 AVR. 2023

NOTE D'INFORMATION N°008/2023

DISPOSITIONS NECESSAIRES A L'HOMOLOGATION DES PONTS BASCULES AU TITRE DE LA CAMPAGNE 2023

Les opérateurs ayant soumissionné pour l'obtention de l'agrément en qualité d'acheteur des produits de l'hévéa et du palmier à huile au titre de la campagne 2023, dont les ponts bascules ne figurent pas sur la liste provisoire ci-jointe, sont invités à se rapprocher des Délégations Régionales du Conseil Hévée-Palmier à Huile de leur ressort, ou de leur point de dépôt des dossiers pour les dispositions nécessaires à l'homologation de leurs ponts bascules.

Le Directeur Général informe tous les acteurs qu'un système d'identification des ponts bascules homologués sera mis en œuvre à partir du **22 mai 2023**. L'exercice de toute activité de commercialisation des produits de l'hévéa et du palmier à huile au titre de la campagne 2023 sera autorisée que sur les ponts bascules homologués.

Le Directeur Général invite par conséquent les opérateurs à prendre toutes les dispositions utiles pour l'homologation de leurs ponts bascules.

Pour plus d'informations, veuillez contacter les numéros suivants :

ABENGOUROU	ABOISSO	DABOU	DUEKOUÉ	GAGNOA	SAN-PEDRO
05 86 70 77 73	05 86 70 78 00	05 86 70 77 89	05 86 70 82 78	05 45 06 19 02	05 86 14 83 15
ABIDJAN	05 65 27 45 38 / 07 08 04 71 62				

